



Compte rendu du Comité Hygiène et Sécurité 14 avril 2011

A - Procès Verbal

Approbation du procès-verbal du CHS du 24 janvier 2011.

B - Informations

1 – Point sur la légionelle :

Le traitement et la prévention de la légionelle est fait sur les piscines et est en cours sur les autres installations sportives. En juin, un état des lieux sera fait par un comité de pilotage. En janvier 2012, un carnet sanitaire sera mis en place, ce qui permettra une traçabilité des suivis du traitement et des travaux exécutés.

Aucun cas de maladie de la légionelle n'a été signalé à ce jour.

La programmation des travaux pour supprimer les causes de la légionelle sera étalée sur 3 à 4 ans sur l'ensemble des installations de la Ville de Nantes.

2 – Accueil général de la DASI :

Des travaux sont prévus par une entreprise spécialisée à partir de fin avril pour désamianter les locaux. Le lieu sera confiné pour la protection des agents de la DASI et de la DPA.

Les agents subiront un bruit de 60 décibels pendant les travaux qui dureront de 4 à 6 semaines, ce qui pourra occasionner des gênes pour ceux-ci.

Nous resterons vigilants sur le mode opératoire des travaux pour la sécurité des agents (bruits, poussières, odeur de peinture).

C – Renforcer la prise en compte de la sécurité dans les différents actes de management

1 – Formations

SST (Sauveteurs Secouristes du Travail)

Appel à candidature pour les volontaires pour devenir formateur pour la formation des agents comme sauveteurs secouristes de travail (SST). Pas de formation en 2011, en attente du nouveau règlement.

Gestes et postures

La Ville et Nantes Métropole font appel à des formateurs extérieurs dans un premier temps pour relancer les cycles de formation gestes et postures. Deux directions (DPE et DEMS) font une formation spécifique due à la manipulation des personnes. Il est possible que la mairie fasse appel dans l'avenir à des volontaires en interne pour devenir formateur.

FORMATIONS SELF DEFENSE pour ASVP

Une invitation aux élus CHS a été faite pour assister à une séance pédagogique de self-defense pour ASVP.

Étude sur le fonctionnement et le rôle du CHS

PRÉSENTATION DU PROJET

Le service HSCT, après appel d'offres, a sélectionné trois organismes (Dexia, Orchestra et Andelea) pour mandater un expert en conseil sur le fonctionnement et l'organisation du nouveau CHSCT de la Ville de Nantes. L'organisme DEXIA a été retenu par vote.

Pour : 8 voix : élus (4), CFDT (3) + UNSA (1)

Contre : 3 voix : CGT (3), notre choix se portant sur l'organisme Orchestra qui apportait un regard neuf car cet organisme n'a jamais travaillé pour la Ville de Nantes.

Abstention : 1 voix : CFTC (1)

Schéma d'organisation HSCT

Le schéma d'organisation soumis au vote a été élaboré par un travail commun de l'ensemble des organisations syndicales. De ce fait, les syndicats ont décidé de s'abstenir sur ce point.

De plus, dans la mesure où nous venions, au point précédent de désigner un expert, des ajustements seront sans doute nécessaires, il nous semblait donc prématuré d'entériner un projet non finalisé.

Le projet est malgré tout adopté sous réserve de modifications par l'expert.

Votes

Pour : 8 voix : élus (4),

Abstention : 8 voix : CGT (3), CFTC (1), CFDT (3), UNSA(1)

Mise en œuvre de l'Observatoire Social et Prévention

PRÉSENTATION DE LA MISSION

Objet du thème : Observer pour agir

Objectifs opérationnels : renforcer la prévention pour préserver la santé et garantir la sécurité au travail des agents.

La CGT a alerté depuis de nombreuses années sur les dérives managériales dans certains services, nous sommes bien contents que la mairie le reconnaisse en créant l'observatoire social.

Bien entendu, nous resterons vigilants suite aux observations faites.

Accidentologie

4,8 % d'auxiliaires présents à la Ville de Nantes représentent 17 % des accidentés par rapport aux 95,2 % de titulaires qui représentent 71 % d'accidentés.

La culture de prévention est plus efficace pour les titulaires, ce qui interroge quant aux formations et équipements dont les personnels temporaires bénéficient ou non.

Depuis de nombreuses années, la CGT revendique des équipes volantes de titulaires.

Travaux

La CGT a interpellé la Médecine du Travail concernant les agents travaillant dans des locaux aveugles (sans lumière naturelle) ou des locaux bruyants.

L'autorité territoriale propose de faire une étude de l'aménagement du poste de travail.

Risques routiers

La Ville se lance dans un diagnostic du risque routier lié à l'ensemble des véhicules immatriculés à la Ville de Nantes et au CCAS.

Tout utilisateur du véhicule est amené à signaler tout incident ou accident survenu avec un véhicule municipal. La CGT déplore que cette initiative ne concerne pas les véhicules personnels utilisés à des fins professionnelles.

Enveloppe CHS

Achat de fauteuils ergonomiques pour le BATI et la DEMS.

Une fois encore, la Municipalité a prouvé son désintérêt pour cette instance. En effet, sur les 5 élus ou représentants de l'Administration à l'ouverture de la séance, seuls deux restaient à sa fermeture.